

Délibération du Conseil municipal du 9 janvier 2020

Convocation et affichage : le 20/02/2020	
Affichage Procès-verbal : le 27/02/2020	
Nombre de conseillers en exercice : 21	
Présents : 14	Votants : 16

L'an deux mil vingt, le 26 février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur François SENECHAL, Maire.

Présents : Mmes et MRS SENECHAL François, CALVEZ Michèle, NEDELEC Alain, DANIELOU Sylvie, CLERGEON Hugues, SUIGNARD Jean, QUERE Ernest, FABRY Christel, RIOUALEN Marie-Pierre, VILPOUX Joëlle, NARRAN Pierre, BETRANCOURT Thierry, TEPHANY Patrick, LE MEROUR Muriel.

Absents excusés : Mme LEMOINE Nelly a donné pouvoir à Michèle CALVEZ, Mme PALUD Adeline a donné pouvoir à Hugues CLERGEON, Mme BROENNEC Fabienne.

Absents : Mmes et Mrs HASCOET Christine, SERVANT Nadine, PLIQUET David, LUCAS Claudine.

Monsieur Le Maire informe que M. MILLET a démissionné. Le conseil municipal comporte 21 membres. M. Jean SUIGNARD a été désigné Conseiller Communautaire en remplacement de M. MILLET. Après vérification du quorum, la séance est déclarée ouverte.

Désignation du secrétaire de séance (CGCT L2121-15) : M. Hugues CLERGEON

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 janvier 2020 : Approuvé à l'unanimité.

Modification de l'ordre du jour : retrait du point n°6 - dénomination de voie - Approuvé à l'unanimité.

- 20-13 Approbation du compte de gestion 2019 de la Commune - 230
- 20-14 Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe du Lotissement des Armées – 239
- 20-15 Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe du Port de Plaisance - 231
- 20-16 Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe de l'assainissement - 232
- 20-17 Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe du Camping - 237
- 20-18 Approbation du compte administratif 2019 de la Commune
- 20-19 Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe du Lotissement des Armées
- 20-20 Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe du Port de Plaisance
- 20-21 Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe de l'assainissement
- 20-22 Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe du Camping
- 20-23 Ouverture de crédits d'investissement par anticipation au vote du budget 2020
- 20-24 Vote par anticipation de la subvention d'équipement au Club Léo Lagrange pour l'acquisition de matériel nautique
- 20-25 Modification du tableau des effectifs
- 20-26 Extension de l'AOT de la coopération maritime de l'Iroise pour travaux
- 20-27 Compte-rendu des décisions prises par délégation du Conseil municipal au Maire

Délibération n° 20-13 | 7.1.2. Décisions budgétaires

Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2013-DE

Approbation du compte de gestion 2019 du budget de la commune - 230

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT :

- 1° - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
- 2° - sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 se résumant comme ci-après,
- 3° - sur la comptabilité des valeurs inactives,

Commune	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	4 285 210,87	3 335 941,67	7 621 152,54
	Titres émis	1 097 971,76	3 393 199,14	4 491 170,90
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	4 285 210,87	3 335 941,67	7 621 152,54
	Mandat émis	1 079 588,29	2 675 025,13	3 754 613,42
Résultat de l'exercice		18 383,47	718 174,01	736 557,48
Résultat N-1		508 767,70	0,00	508 767,70
Résultat de clôture		527 151,17	718 174,01	1 245 325,18

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Déclare que le compte de gestion du Budget Principal dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur SALLOU, Trésorier, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 20-14 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2014-DE

Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe Lotissement des Arméries - 231

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT :

- 1° - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
- 2° - sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 se résumant comme ci-après,
- 3° - sur la comptabilité des valeurs inactives,

Lot Arméries	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	0,00	71 404,23	71 404,23
	Titres émis	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	0,00	71 404,23	71 404,23
	Mandat émis	0,00	53 159,15	53 159,15
Résultat de l'exercice		0,00	-53 159,15	-53 159,15
Résultat N-1		0,00	16 919,23	16 919,23
Résultat de clôture		0,00	-36 239,92	-36 239,92

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Déclare que le compte de gestion du Budget annexe du lotissement les Arméries dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur SALLOU, Trésorier, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 20-15 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2015-DE

Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe Port de Plaisance -232

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT :

- 1° - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,
- 2° - sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 se résumant comme ci-après,
- 3° - sur la comptabilité des valeurs inactives,

Port	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	1 928 172,44	982 687,72	2 910 860,16
	Titres émis	882 622,44	966 226,87	1 848 849,31
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	1 928 172,44	982 687,72	2 910 860,16
	Mandat émis	1 437 863,18	919 623,72	2 357 486,90
Résultat de l'exercice		-555 240,74	46 603,15	601 843,89
Résultat N-1		-49 794,84		-49 794,84
Résultat de clôture		-605 035,58	46 603,15	-558 432,43

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Déclare que le compte de gestion du Budget annexe du Port de plaisance dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur SALLOU, Trésorier, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 20-16 | 7.1.2. Décisions budgétaires

Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2016-DE

Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe Assainissement - 237

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT :

1° - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,

2° - sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 se résumant comme ci-après,

3° - sur la comptabilité des valeurs inactives,

Assainissement	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	1 159 416,00	508 845,90	1 668 261,90
	Titres émis	717 460,09	483 323,15	1 200 783,24
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	1 159 416,00	508 845,90	1 668 261,90
	Mandat émis	392 867,93	479 310,75	872 178,68
Résultat de l'exercice		324 592,16	4 012,40	328 604,56
Résultat N-1		-171 456,27	0,00	-171 456,27
Résultat de clôture		153 135,89	4 012,40	157 148,29

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Déclare que le compte de gestion du Budget annexe de l'assainissement dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur SALLOU, Trésorier, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 20-17 | 7.1.2. Décisions budgétaires

Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2017-DE

Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe Camping

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif.

Après rappel des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et, celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

STATUANT :

1° - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,

2° - sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 se résumant comme ci-après,

3° - sur la comptabilité des valeurs inactives,

Camping	Compte de Gestion	Section d'investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	Prévisions budgétaires totales	144 001,34	326 826,75	470 828,09
	Titres émis	100 534,52	312 246,48	412 781,00
Dépenses	Prévisions budgétaires totales	144 001,34	326 826,75	470 828,09
	Mandat émis	28 212,76	288 003,13	316 215,89
Résultat de l'exercice		72 321,76	24 243,35	96 565,11
Résultat N-1		28 466,82	17 630,19	46 097,01

Résultat de clôture	100 788,58	41 873,54	142 662,12
---------------------	------------	-----------	-------------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Déclare que le compte de gestion du Budget annexe du Camping dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur SALLOU, Trésorier, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur et n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 20-18 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2018-DE

Approbation du compte administratif de la commune 2018

Sous la présidence de Mme Michèle CALVEZ, dûment désignée, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. François SÉNÉCHAL, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des votants (3 contre)

Le maire se retire et ne prend pas part au vote

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2019,

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 tels que résumés :

.CA 2019 - Budget principal		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Investissement	Résultats propres à 2019	1 079 588,29	1 097 971,76	18 383,47
	Solde 2018 reporté		508 767,70	508 767,70
	Solde global d'exécution	1 079 588,29	1 606 739,46	527 151,17
Fonctionnement	Résultats propres à 2019	2 675 025,13	3 393 199,14	718 174,01
	Solde 2018 reporté	0,00	0,00	0,00
	Solde global d'exécution	2 675 025,13	3 393 199,14	718 174,01
Gestion 2019	Solde de clôture	3 754 613,42	4 999 938,60	1 245 325,18
Restes à réaliser	Besoin de financement	1 232 595,92	69 361,93	-1 163 233,99
Résultat net		4 987 209,34	5 069 300,53	82 091,19

Délibération n° 20-19 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2019-DE

Approbation du compte administratif du budget annexe Lotissement des Arméries

Sous la présidence de Mme Michèle CALVEZ, dûment désignée, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. François SÉNÉCHAL, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le maire se retire et ne prend pas part au vote

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2019,

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 tels que résumés :

CA 2019 - BA Lot		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Investissement	Résultats propres à 2019	0,00	0,00	0,00
	Solde 2018 reporté	0,00	0,00	0,00
	Solde global d'exécution	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	Résultats propres à 2019	53 159,15	0,00	-53 159,15
	Solde 2018 reporté	0,00	16 919,23	0,00
	Solde global d'exécution	53 159,15	16 919,23	-36 239,92
Gestion 2019	Solde de clôture	53 159,15	16 919,23	-36 239,92

Délibération n° 20-20 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2020-DE

Approbation du compte administratif du budget annexe du Port de Plaisance

Sous la présidence de Mme Michèle CALVEZ, dûment désignée, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. François SÉNÉCHAL, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des votants (3 contre)

Le maire se retire et ne prend pas part au vote

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2019,
Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 tels que résumés :

CA 2019 - BA Port de Plaisance		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Investissement	Résultats propres à 2019	1 437 863,18	882 622,44	-555 240,74
	Solde 2018 reporté	49 794,84	0,00	-49 794,84
	Solde global d'exécution	1 487 658,02	882 622,44	-605 035,58
Fonctionnement	Résultats propres à 2019	919 623,72	966 226,87	46 603,15
	Solde 2018 reporté	0,00	0,00	0,00
	Solde global d'exécution	919 623,72	966 226,87	46 603,15
Gestion 2019	Solde de clôture	2 407 281,74	1 848 849,31	-558 432,43
RAR - besoin de financement		257 629,79	238 638,29	-18 991,50
Résultat net		2 664 911,53	2 087 487,60	-577 423,93

Délibération n° 20-21 | 7.1.2. Décisions budgétaires

Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2021-DE

Approbation du compte administratif du budget annexe de l'assainissement

Sous la présidence de Mme Michèle CALVEZ, dûment désignée, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. François SÉNÉCHAL, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des votants (3 contre)

Le maire se retire et ne prend pas part au vote

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2019,
Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 tels que résumés :

CA 2019 - BA Assainissement		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Investissement	Résultats propres à 2019	392 867,93	717 460,09	324 592,16
	Solde 2018 reporté	171 456,27	0,00	-171 456,27
	Solde global d'exécution	564 324,20	717 460,09	153 135,89
Fonctionnement	Résultats propres à 2019	479 310,75	483 323,15	4 012,40
	Solde 2018 reporté	0,00	0,00	0,00
	Solde global d'exécution	479 310,75	483 323,15	4 012,40
Gestion 2019	Solde de clôture	1 043 634,95	1 200 783,24	157 148,29
RAR - besoin de financement		455 623,05	133 706,49	-321 916,56
Résultat net		1 499 258,00	1 334 489,73	-164 768,27

Délibération n° 20-2 | 7.1.2. Décisions budgétaires

Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2022-DE

Approbation du compte administratif du budget annexe du Camping

Sous la présidence de Mme Michèle CALVEZ, dûment désignée, conformément aux dispositions du CGCT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. François SÉNÉCHAL, Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le maire se retire et ne prend pas part au vote

Prend acte de la présentation faite du compte administratif de la commune 2019,
Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
Reconnait la sincérité des restes à réaliser,
Arrête les résultats définitifs du compte administratif 2019 tels que résumés :

CA 2019 - BA camping		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Investissement	Résultats propres à 2019	28 212,76	100 534,52	72 321,76
	Solde 2018 reporté		28 466,82	28 466,82
	Solde global d'exécution	28 212,76	129 001,34	100 788,58
Fonctionnement	Résultats propres à 2019	288 003,13	312 246,48	24 243,35
	Solde 2018 reporté	0,00	17 630,19	0,00
	Solde global d'exécution	288 003,13	329 876,67	41 873,54
Gestion 2019	Solde de clôture	316 215,89	458 878,01	142 662,12
RAR - besoin de financement		2 000,00	0,00	-2 000,00
Résultat net		318 215,89	458 878,01	140 662,12

Délibération n° 20-23 | 7.1.2. Décisions budgétaires
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2023-DE

Ouverture de crédits par anticipation au vote du budget 2020

L'article L1612-1 du CGCT prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. » Les dépenses ainsi autorisées dans l'attente du vote du budget engagent la collectivité locale dans la mesure où elles devront être reprises à minima au budget de l'exercice concerné. Il appartient donc à l'organe délibérant, seul compétent pour adopter le budget primitif, de fixer avec précision le montant et la nature des dépenses d'investissement qui peuvent être engagées avant l'adoption définitive du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de l'ouverture des crédits aux budgets primitifs comme suit :

Commune	Opé.	Total Crédits 2019	RAR 2019	Crédits ouverts au BP 2020 = (a-b) x25%
		a	b	
Sans opération	204	81 538,98	15 881,50	16 414,37
Quai Kleber	33	994 556,56	280 480,98	178 518,90
Voies / réseaux	12	1 239 227,57	661 739,64	144 371,98
Mairie	14	778 968,30	116 231,13	165 684,29
Tous bâtiments	16	658 978,22	141 848,89	129 282,33
Vauban et sillon	17	6 682,00	0,00	1 670,50
Ateliers	19	54 960,00	802,98	13 539,26
Cimetière	20	15 000,00	3 080,00	2 980,00
Bibliothèque	25	6 688,00	3 607,60	770,10
CIF VAUBAN	30	31 966,87	7 923,20	6 010,92
Aménagement Sillon	32	238 000,00	0,00	59 500,00
		4 106 566,50	1 231 595,92	718 742,65
Port	Opé.	Total Crédits 2019	RAR 2019	Crédits ouverts au BP 2020 = (a-b) x25%
		a	b	
Gare maritime	100	5 358,52	2 000,00	839,63
Quai Kleber	110	1 094 263,71	32 821,41	265 360,58
Port Téphany	20	394 006,99	194 941,51	49 766,37
Port Vauban	30	141 332,66	27 866,87	28 366,45
Reconversion Port	50	20 000,00	0,00	5 000,00
		1 654 961,88	257 629,79	349 333,02
Assainissement	Opé.	Total Crédits 2019	RAR 2019	Crédits ouverts au BP 2020 = (a-b) x25%
		a	b	
STEP	70	177 183,34	37 803,47	34 844,97
Extension Réseaux	90	570 586,87	417 819,58	38 191,82
		747 770,21	455 623,05	73 036,79
Camping	Cpte	Total Crédits 2019	RAR 2019	Crédits ouverts au BP 2020 = (a-b) x25%
		a	b	
Concessions et droits...	20	375,00	0,00	93,75
Immobilisations	21	11 750,70	0,00	2 937,68
Constructions	23	113 241,60	2 000,00	27 810,40
		125 367,30	2 000,00	30 841,83

Délibération n° 20-24 | 7.5 Subventions
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2024-DE
Vote par anticipation de la subvention d'équipement au Club Léo Lagrange pour l'acquisition de matériel nautique

Vu la demande présentée par le collégial du Club Léo Lagrange pour une participation de 15.000 € de la commune pour l'acquisition de matériels nautiques et ce dans le cadre d'un financement tripartite entre la structure, la commune et le Conseil Départemental,

Considérant que le Conseil Départemental doit se prononcer sur l'attribution d'une subvention sous réserve d'un financement attribué par la commune,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide, par anticipation au vote du budget, d'attribuer une subvention d'équipement au Club Léo Lagrange d'un montant de 15.000 € par ouverture de crédits au compte 20421.

Dit que la subvention sera amortie sur une période de 5 ans conformément aux dispositions de l'instruction M14

Délibération n° 20-25 | 4.4 Personnel titulaire
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2025-DE

Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose de modifier comme suit le tableau des effectifs :

Personnel titulaire

Création de poste : 1 poste de rédacteur au 1^{er} mars 2019 (compta-marchés publics)

Fermeture de poste : 1 poste du cadre d'emploi des adjoints administratifs (compta-marchés publics)

1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe

Postes de contractuels :

Loi n° 84-53 du 26 janv. 1984 : Article 3, al 1° : Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Article 3, al 2° : Besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

Emploi / Grade	TC	TNC	IM	Périodes	Réf.
Filière technique					
Adjoint technique territorial		1		Camping – Entretien ménage – espaces verts	
	1			Du 1er avril au 30 septembre 2020	al 2°
			329	Du 1er mars au 31 août 2020	al 2°
	1			Port	
				Du 1er mars au 31 août 2020	al 2°
				Ateliers – entretien espaces verts	
	1			Du 1er mars au 31 août 2020	al 2°
				Du 1er avril au 31 août 2020	al 2°
Filière animation					
Agent d'animation	1	1	329	Vacances scolaires de février, printemps, Toussaint 2020	Al 1
	1	1	329	Le mercredi selon les effectifs ALSH	Al 1
Filière culturelle					
Adjoint territorial du patrimoine		1	329	CIF de la Tour VAUBAN	
				Du 1 ^{er} avril au 31 mai 2020	Al 2

TC : temps complet – TNC : Temps non complet - IM = indice majoré

Rappelle que les agents en arrêts et en congés seront remplacés sans création de poste et selon les nécessités des services

Délibération n° 20-26 | 1.5 accord transactionnel
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2026-DE

Extension de l'AOT de la coopération maritime de l'Iroise pour travaux

Monsieur le Maire présente le projet d'avenant n° 2 à la convention du 1^{er} mars 2005 qui a pour objet d'octroyer au Bénéficiaire l'autorisation d'étendre son AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) sur les pontons servitudes dont la construction est programmée par la commune en 2020.

Il convient d'étendre l'AOT aux dépendances domaniales, à savoir les pontons servitudes jouxtant les installations actuelles, en vue de l'extension et la modernisation de l'activité concédée et de sécuriser les installations vis-à-vis du risque pollution notamment.

Vu Loi d'orientation pour la sécurité intérieure (LOPSI) du 29 août 2002, codifiée à l'article L. 2122-15 du code de la propriété des personnes publiques (LOA/AOT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le maire à modifier l'AOT tel que présenté dans l'avenant n°2 à la convention du 1^{er} mars 2005 et résumé comme ci-après et l'autorise à signer tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Le pétitionnaire est autorisé à occuper les dépendances du domaine public maritime telles qu'elles sont délimitées au plan annexé à la convention pour la réalisation des installations d'un dépôt de carburant avec automate sur un ponton servitude, conformément aux conditions suivantes selon les tarifs communaux en vigueur :

Autorisation 2005-2026 - initiale de 15 ans avec prolongation de 7 ans						
1/ Dépôt de carburant : Terre-plein (Bâtiment + cuves)						
Durée	Date d'effet	Echéance	Unité	Prix base	Prix actualisé	Montant HT
21 ans	01/01/2005	31/12/2026				
Terreplein p/Locaux + cuves			184	m ²	5,00 €	5,85 €
						1 076,40 €
2/ Canalisations						
Date d'effet		Echéance	Unité	Prix base	Prix actualisé	Montant HT
A la réception des travaux		31/12/2026	94	ml	0,40 €	0,40 €
						37,60 €
3/ Pontons servitude : 2 unités de 12 mètres, automate inclus et zone d'accostage						
Date d'effet		Echéance	Unité	Prix base	Prix actualisé	Montant HT
A la réception des travaux		31/12/2026	24	ml	84,00 €	84,00 €
						2 016,00 €
						3 130,00 €

Dit que l'autorisation est délivrée sans publicité préalable sur la base des dérogations prévues à l'article L. 2122-1-3 du CGPPP notamment en son 4° alinéa : « lorsque les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'exercice de l'activité économique projetée ».

Délibération n° 20-27 | 9.1 Autres domaines de compétences des communes
Reçu en préfecture le 02/03/2020 s/n° ID 029-212900229-20200226-DEL2027-DE

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au Maire

Le conseil municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire :

2020	Date	Al.	Rubrique "ACTE"	Attributaire	Désignation	Montant HT
20-06	13/01	24	7.6 contributions budg	AMF 29	Cotisation 2020	830,54 €
20-07	22/01	26	7.5 Subvention	Région	Subvention pontons servitude	
20-08	06/02	5	3.3 Locations	APAS OS BTP	Location terrain jusqu'à la signature de l'acte notarial	
20-09	30/01	8	9.2 Autres domaines	Bolzan Laurent	Concession funéraire	205,00 €
20-10	30/01	8	9.2 Autres domaines	Chapron Jacqueline	Concession funéraire	410,00 €
20-11	30/01	8	9.2 Autres domaines	Ménesguen André	Concession funéraire	410,00 €
20-12	30/01	8	9.2 Autres domaines	Rolland Jean Yves	Concession funéraire	156,00 €
20-13	30/01	8	9.2 Autres domaines	Vigla Ghislaine	Concession funéraire	410,00 €
20-14	30/01	8	9.2 Autres domaines	Lamill Maryvonne	Concession funéraire	410,00 €
20-15	12/02	8	9.2 Autres domaines	Piron	Concession funéraire	140,00 €
20-16	18/02	8	3.3 Locations	Asso Tour Dorée	Mise à disposition salle animation Tour Vauban	/
20-17	18/02	8	3.3 Locations	Association Familiale	Mise à disposition local salle Saint Ives	/
20-18	19/02	4	1.1 Marchés	SAS Claude Lefeuve	Contrat nettoyeur haute pression aire carénage port	150€ /pompe
20-19	24/02	2	3.5 Gest. Domaine privé	Divers - administrés	Tarifs au Port et taxes d'assainissement	
2019	Date	Al.	Rubrique	Attributaire	Désignation	HT
19-67			1.1 Marchés	SQUIBAN	Réfection chaufferie fioul Club Leo Lagrange	66 790,00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 46.